

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 14 décembre 2018 portant modification de la circonscription  
des brigades territoriales de Nogent-le-Rotrou et de Thiron-Gardais (Eure-et-Loir)**

NOR : INTJ1832765A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La circonscription des brigades territoriales de Nogent-le-Rotrou et de Thiron-Gardais est modifiée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Nogent-le-Rotrou et de Thiron-Gardais exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*  
A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Nogent-le-Rotrou</b>	Argenvilliers <b>Brunelles</b> Champrond-en-Perchet La Gaudaine <b>Margon</b> Nogent-le-Rotrou Saint-Jean-Pierre-Fixte Souancé-au-Perche Trizay-Coutretot-Saint-Serge Vichères	<b>Arcisses</b> Argenvilliers Champrond-en-Perchet La Gaudaine Nogent-le-Rotrou Saint-Jean-Pierre-Fixte Souancé-au-Perche Trizay-Coutretot-Saint-Serge Vichères
<b>Thiron-Gardais</b>	Chassant Combres <b>Coudreceau</b> Croix-du-Perche Frazé Frétigny Happonvilliers Marolles-les-Buis Montigny-le-Chartif Nonvilliers-Gradhoux Saint-Denis-d'Authou Thiron-Gardais	Chassant Combres Croix-du-Perche Frazé Frétigny Happonvilliers Marolles-les-Buis Montigny-le-Chartif Nonvilliers-Gradhoux Saint-Denis-d'Authou Thiron-Gardais